

# Les conditions générales des stages 2025 au Tilt par l'a.s.b.l Odyssea

## 1. Identification

- L'asbl Odyssea est à l'initiative du projet du Tilt et est responsable en tous points de l'organisation des stages. Immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0884.345.931 (RPM Nivelles), son siège social se trouve au 44 chemin du Meunier à 1330 Rixensart - Le mail de contact est [info@letilt.be](mailto:info@letilt.be) et le téléphone 02 633 51 21. Le numéro de compte est le BE18 0689 3112 6265
- Notre association est agréée par l'ONE en tant que centre de vacances.
- Les personnes responsables sont Sophie Clavie et Pauline Testa en tant que co-coordinatrice.

## 2. Projet pédagogique

Le projet pédagogique du Tilt est multiple, nous pourrions citer notre souhait :

- d'ouvrir les horizons des participants,
- de favoriser une prise de conscience de la diversité,
- d'encourager les moyens d'expression créatifs, de réflexion et d'action,
- d'expérimenter le concept d'intelligence collective et la gestion participative,
- d'inciter à une mise en action par le participant du contenu des activités,
- de lui proposer d'être co-pilote du programme de son stage.

Pourquoi agir en ce sens ?

- Parce que le Tilt souhaite amener les enfants à s'ouvrir au monde et à sa diversité dans un esprit vacances.
- Parce que nous avons le souhait d'amener l'enfant à se rendre compte qu'il est un être vivant libre, disposant de tous les outils pour participer à la vie en société ou en groupe, lui apprendre son rôle d'acteur, tout en développant son sens critique et sa créativité à imaginer d'autres points de vue,
- Parce que nous aimons croire qu'en amenant les enfants à prendre connaissance et conscience des différences, des moyens d'expression, de penser ou de vivre : ces adultes de demain peuvent envisager l'avenir comme un univers de tous les possibles.

### 3. Généralités

- Les stages du Tilt ont lieu uniquement aux dates exactes disponibles sur notre plateforme en ligne. En fonction de la période, ce sont des stages à la journée ou à la semaine.
- La réservation se fait **obligatoirement** sur notre plateforme en ligne.
- Les limites d'âge minimum et maximum définies pour chacun des stages doivent être **strictement respectées**. Nous nous réservons le droit d'annuler une inscription si une réservation est faite dans une mauvaise tranche d'âge.
  - Les âges requis sont ceux atteints au premier jour du stage (par ex. les enfants doivent avoir minimum 3 ans et pas moins pour les groupes de 3-5 ans).
  - Pour le groupe des 6-12 ans, les enfants doivent savoir lire.
  - Si votre enfant n'a pas atteint l'âge de 6 ans (donc 5 ans) et qu'il est inscrit en même temps qu'un enfant de sa classe de 3<sup>ème</sup> maternelle ayant déjà 6 ans, s'ils veulent être dans le même groupe, ceux-ci devront intégrer le groupe des 3 à 5 ans. Et non l'inverse!
  - Le premier jour du stage, nous nous réservons le droit de changer votre enfant de groupe si nous trouvons que celui-ci a une place plus adéquate dans un autre groupe.
- Il est indispensable que nous ayons le **questionnaire médical complété** via la plateforme. Nous imprimons celui-ci uniquement pour les animateurs du stage concerné et il sera détruit par nos soins, ce juste après la fin du stage.
- Il est demandé que votre **enfant soit propre** au premier jour du stage. Nous n'avons pas de puéricultrice pour prendre en charge le change des enfants. En cas de nécessité, si nous devons fournir un linge à votre enfant, celui-ci vous sera facturé en fin de semaine à raison de 2€.
- Les stages sont accessibles aux personnes à besoins spécifiques. Afin d'organiser l'accueil de manière optimale, veuillez prendre **obligatoirement** contact via [info@letilt.be](mailto:info@letilt.be) et ce dès votre réservation via la plateforme.
- La vision du Tilt visant le développement d'un esprit de groupe, d'être acteur de son stage, nous conseillons vivement que votre enfant participe à l'ensemble de la semaine.
- Le tilt n'étant pas accessible aux PMR et nous nous gardons le droit de refuser l'inscription si l'équipe et le projet ne se sentent pas capable de gérer l'enfant.

### 4. Encadrement

L'équipe qui anime les stages est, entre autres, constituée des animateurs permanents de notre association. Cette équipe s'occupe de l'accueil de groupes d'enfants maternelles et primaires tout au long de l'année scolaire. La majorité d'entre eux dispose d'un brevet de coordinateur et ou d'animateur reconnu par l'ONE. Chaque groupe d'animation est encadré par le nombre d'adultes nécessaires correspondant aux normes définies par l'ONE. Notre association valorise l'implication de jeunes volontaires. Nous les invitons à nous aider dans

l'encadrement des groupes, voire à initier des projets. Le tout, encouragé et encadré par nos permanents. Vous trouverez notre équipe actualisée sur notre site internet: [www.letilt.be](http://www.letilt.be).

## 5. Conditions de réservation

Pour s'inscrire à un stage au Tilt, il est obligatoire de :

- Procéder à une réservation via notre plateforme en ligne, qui est accessible sur notre site web (<https://www.letilt.be/>) en cliquant sur l'onglet "activités" puis "stages" et "Réservez en ligne",
- Remplir le formulaire de santé disponible lors de la réservation sur la plateforme,
- Prendre connaissance et accepter les présentes conditions générales, par la personne responsable de l'inscription,
- Adhérer à la charte construite par le groupe des participants en début de stage (voir le dernier point de ce document "Règlement d'ordre intérieur du participant").

Pour qu'une réservation soit valable, il faut impérativement avoir:

- Complété la fiche d'inscription et de santé en ligne,
- Reçu la confirmation de votre réservation par mail (celle-ci peut se retrouver dans vos spams ou vos courriers indésirables),
- Effectué le paiement du montant total du stage réservé dans les 14 jours calendrier à compter du lendemain de la réception de l'e-mail de confirmation dans lequel les modalités de paiement sont précisées.

Sans respect de ces conditions, nous nous réservons le droit de refuser l'entrée de vos enfants à nos activités.

Droit de rétractation.

- Conformément aux dispositions du Code de droit économique, vous disposez d'un droit de rétractation vous permettant d'annuler, sans frais, la réservation effectuée dans un délai de 14 jours calendrier à compter du lendemain de la réception de l'email de confirmation que vous aurez reçu. La mise en œuvre de ce droit de rétractation doit s'effectuer soit (i) au moyen du formulaire de rétractation disponible sur notre site internet ([www.letilt.be](http://www.letilt.be)) ou (ii) par une déclaration dénuée d'ambiguïté exposant clairement votre décision de vous rétracter. Nous vous invitons à nous adresser le formulaire de rétractation dûment complété et signé ou cette déclaration non ambiguë par e-mail à l'adresse [info@letilt.be](mailto:info@letilt.be).

## 6. Prix et modalités de paiement

En inscrivant vos enfants à nos stages, vous soutenez notre projet et nous vous en remercions. Les stages prévus à la semaine ont lieu du lundi au vendredi. Il n'y a que les journées "Stage d'un jour" qui se font à la journée.

- Le coût d'un stage de 5 jours est de 140 euros,
- Le coût d'un stage cuisine est de 150 euros,
- Le coût d'un stage de 4 jours est de 112 euros (si présence d'un jour férié ou d'une semaine de 4 jours),

- Le coût d'un stage de 3 jours est de 84 euros (si présence de deux jours fériés ou d'une semaine de 3 jours),
- Les journées "Stage d'un jour" coûtent 30 euros par jour,
- La garderie coûte 2 euros par garderie matin et/ou soir par famille.

Les prix mentionnés comprennent:

- L'accès au Tilt,
- L'encadrement,
- Les animations,
- L'assurance,
- Le goûter du vendredi,
- Le matériel artistique et culinaire,
- Les droits d'entrée (visites de musées, rencontres spécialistes, visites guidées, intervenants, etc.),
- Les transports éventuels, dans le cadre des activités.

Si votre enfant doit s'absenter l'un ou l'autre jour durant le stage, ces journées ne sont pas remboursées, sauf en cas de maladie ou d'accident (voir le paragraphe 9). En cas de maladie, nous prendrons contact avec vous pour établir la marche à suivre ensemble. En cas d'accident, la gravité de la situation est évaluée par les coordinateurs à l'aide des services disponibles (médecin de garde des Centres de Vacances et Urgences), la décision sera prise sur conseil d'un professionnel et nous avertissons les parents des décisions et démarches prises.

Les modalités de paiement vous sont transmises dans le mail de confirmation que vous recevrez après votre réservation via notre plateforme. A partir du lendemain de la réception de cet e-mail, vous avez 14 jours calendrier pour effectuer le paiement total. A défaut de paiement dans le délai imparti, un rappel vous sera envoyé, majoré de 10 euros à titre de frais administratifs.

**Les réductions** suivantes sont possibles, toutefois nos offres ne sont **pas cumulables**.

- Pour une inscription à un stage la même semaine de plusieurs participants domiciliés sous le même toit (frère-sœur), nous offrons une réduction de 10% à partir du 2<sup>ème</sup> membre de la famille,
- Dans le cas d'association ou de structure d'accueil d'enfants du juge... Vous pouvez nous contacter afin qu'on analyse ensemble les possibilités..

Par ailleurs, en cas de difficultés financières, merci de nous contacter afin de voir ce qu'il est possible de vous proposer.

## 7. Déductibilité fiscale et attestation

Après chaque fin du stage, une attestation fiscale sera générée pour être intégrée sur la plateforme du SPF Finances Belcotax et vous sera également envoyée par mail sous format

PDF, uniquement si vous avez renseigné sur le formulaire d'inscription, le NISS (Numéro d'Identification à la Sécurité Sociale) de l'enfant ainsi que celui du parent/tuteur.trice ayant la charge l'enfant et si le domicile de l'enfant inscrit correspond à celui du parent/tuteur.trice ayant la charge de l'enfant.

Quant aux documents pour votre mutuelle, ils seront complétés à votre demande.

## **8. Conditions de modification ou d'annulation de votre réservation.**

Toute demande de **modification** doit nous être obligatoirement introduite par écrit à l'adresse [info@letilt.be](mailto:info@letilt.be). La demande ne sera prise en considération que si elle est dûment justifiée et encore réalisable en respect avec le cadre imposé par l'ONE, le bien-être de l'équipe et des participants.

En dehors de l'hypothèse de la mise en œuvre du droit de rétractation visé à l'article 5 des présentes conditions générales, toute demande **d'annulation** doit également être adressée obligatoirement par écrit à l'adresse [info@letilt.be](mailto:info@letilt.be).

*Vous annulez **avant** les 25 jours calendrier précédant le premier jour du stage.*

- Si vous avez déjà payé, nous vous remboursons la totalité du montant du stage.

*Vous annulez **entre** les 25 jours et 10 jours calendrier précédant le premier jour du stage.*

- Si vous trouvez un enfant qui est intéressé par le stage prévu (même semaine, même tranche d'âge) et qu'il s'inscrit à la place de votre enfant, nous vous remboursons la totalité du montant du stage.
- Si aucun enfant remplaçant n'a été trouvé, 50% du montant initial sera dû. Nous vous réclamerons 50% si le paiement n'a pas encore été effectué. Par contre, si le paiement a été reçu, vous avez 30 jours calendrier à dater du premier jour du stage pour nous demander par écrit à l'adresse [info@letilt.be](mailto:info@letilt.be) le remboursement des 50%. Au-delà de ce délai, les 50% ne seront plus récupérables.

*Aucune annulation est possible moins de 10 jours calendrier précédant le premier jour du stage.* Dans ce cas, la totalité du montant de la réservation est dû et aucun remboursement ne sera effectué.

Dans le cas où nous serions contraints d'annuler l'activité pour cause de force majeure, nous nous engageons à vous rembourser la totalité du montant déjà payé.

Quelle que soit la cause de l'annulation (excepté maladie ou accident, voir article 9) , il n'est pas prévu de postposer le stage/la journée Only Kids ou de faire un bon à valoir.

Par ailleurs, le **Tilt se réserve le droit d'annuler** un stage si la moitié du nombre de participants n'est pas atteinte et vous serez remboursé de la totalité du stage. L'annulation surviendra au plus tard 7 jours calendrier précédant le premier jour du stage.

## 9. Conditions en cas de maladie ou d'accident

Si votre enfant est malade ou victime d'un accident, merci de nous en informer dans les plus brefs délais par mail à l'adresse : [info@letilt.be](mailto:info@letilt.be). La date et l'heure de ce mail feront foi. Dans la liste des maladies sont inclus rougeole, varicelle, scarlatine, méningite, etc., la liste est non exhaustive.

Dans les deux cas de figures (maladie ou accident), il n'est pas prévu de postposer ou de rembourser le stage. Par contre, avec envoi de documents justificatifs (certificat médical ou PV d'accident), vous aurez 30 jours calendrier à partir du premier jour du stage prévu pour demander un bon à valoir. Ce dernier sera valable durant un an et pourra servir à l'inscription à l'un de nos stages pour un enfant de la même famille.

Le montant du bon à valoir est en fonction des délais suivants :

- Si vous avez prévenu et envoyé le justificatif **préalablement au stage avec un minimum 24h avant le 1<sup>er</sup> jour de stage et que votre enfant ne pourra pas participer à l'ensemble du stage**, nous proposons un bon à valoir d'un montant total à reporter (100%),
- Si vous avez prévenu et envoyé le justificatif **moins de 24h avant le 1<sup>er</sup> jour de stage ou au cours du stage**, nous proposons un bon à valoir d'un montant à reporter comme suit :
  - **Absence toute la semaine** = un report de 50% de la valeur du stage initialement prévu,
  - **Présence 1 jour** = un report de 40% de la valeur du stage initialement prévu,
  - **Présence 2 jours** = un report de 30% de la valeur du stage initialement prévu,
  - **Présence 3 jours** = un report de 20% de la valeur du stage initialement prévu,
  - **Présence 4 jours** = un report de 10% de la valeur du stage initialement prévu.

**Pour rappel, aucun remboursement et/ou bon à valoir n'est prévu en cas de séjour écourté non justifié.**

## 10. Infos pratiques

### Horaire :

- Les activités des stages commencent le matin à 9 h et se terminent à 16 h.

- Les garderies sont organisées de 8h à 8h30 (le matin) et de 16h30 jusqu'à maximum 17h30 (le soir). La participation aux frais de garderie est forfaitaire et s'élève à **2 euros par garderie** (matin et/ou soir)/**par famille** (frères et sœurs).
- Le TILT ferme ses portes à 17h30 au plus tard, afin que l'animateur puisse rentrer chez lui après une longue journée commencée avant 8h. Au-delà, nous nous réservons le droit de vous demander **15 euros** pour chaque quart d'heure supplémentaire entamé. Merci de veiller à respecter ces horaires!

#### Comment s'habiller ?

- **Adapter les tenues à la météo** (casquette, crème solaire, imper, bottes de pluie,...).
- Prendre une paire de sandales de gym, espadrilles, pantoufles pour être à l'aise à l'intérieur du Tilt.
- Porter des vêtements pratiques et pouvant être salis.
- Apporter une tenue de rechange dans un sac nominatif.

#### Ce qu'il faut apporter ?

- Son repas froid (nous ne pourrons pas réchauffer de plat) ainsi que des couverts si nécessaire. Il apportera également deux collations et une gourde d'eau.
- Le matériel ad hoc si une petite sieste est nécessaire. Si votre enfant participe à la sieste, il aura le même lit toute la semaine et nous vous demandons de fournir : le drap/alèse, l'oreiller, la couverture, les langes pour la semaine et le doudou, le tout nominatif. Si ces affaires ne sont pas fournies, nous ne pourrons malheureusement pas organiser de sieste pour votre enfant dans de bonnes conditions.
- Laissons les objets ou vêtements précieux à la maison.

#### Ce qu'il ne faut pas apporter au Tilt ?

- Tout ce qui est électronique et n'est pas d'ordre médical (liseuse, téléphone, tablette, jeu vidéo, ...)
- Tout objet inadapté à une collectivité d'enfants de 3 à 12 ans.

#### Organisation des moments repas :

- Les collations de 10 et 16h ainsi que le repas du midi sont fournis par les parents.
- Pour leur déroulement de la collation de 10h, cela se passe comme suit :
  - A 10h, les enfants sont invités à aller chercher leur boîte à collation ainsi que leur gourde dans leur sac et à venir s'asseoir à table dans la grande salle ou à l'extérieur si le temps le permet. Dans le cas où le soleil est présent, nous prenons un temps pour leur mettre une casquette, de la crème solaire et installer des parasols.
  - Iels mangent et boivent sous la surveillance de deux animateur-ices qui s'assurent que les enfants se nourrissent et s'hydratent.
  - Iels doivent montrer leur boîte à collation aux deux animateur-ices surveillants avant d'aller la ranger afin de voir si l'enfant a bien mangé et pouvoir le communiquer aux parents en cas de soucis
  - Les enfants vont ranger leur boîte par deux et partent en temps jeux jusqu'à 11h.
- Pour le repas du midi, cela se passe comme suit :

- A 12h, les enfants sont invités à prendre leur boîte à tartine ainsi que leur gourde dans leur sac et de venir s'asseoir à table dans la grande salle ou dehors si le temps le permet. Dans le cas où le soleil est présent, nous prenons un temps pour leur mettre une casquette, de la crème solaire et installer des parasols.
- Iels mangent et boivent sous la surveillance de deux animateur·ices qui s'assurent que les enfants se nourrissent et s'hydratent.
- Iels doivent montrer leur boîte à collation aux deux animateur·ices surveillant avant d'aller la ranger afin de voir si l'enfant a bien mangé et pouvoir le communiquer aux parents en cas de soucis
- les enfants vont ranger leur boîte par deux et partent en temps jeux jusqu'à 13h30
- Pour les collation du goûter, cela se passe comme suit :
  - à 15h45, les enfants sont invités à aller chercher leur boîte à collation et leur gourde dans leur sac et à venir s'asseoir dans le continent d'accueil du groupe (groupe A=Afrique ; groupe B=Europe) pour manger leur goûter en attendant les parents
  - Une fois le goûter terminé, iels vont ranger leurs affaires par deux et reviennent dans leur continent de référence pour attendre les parents à 16h.

## 11. Fin de stage

Nous ne proposons pas de spectacle, dégustation ou autre activité aux parents en fin de semaine de stage. Par contre pour les stages d'une semaine, nous encourageons ces démonstrations entre les différents groupes en prévoyant un goûter commun le vendredi après-midi et une fête pour clore la semaine avec tous les participants.

## 12. Vie privée

En respect du RGPD (règlement général sur la protection des données), vos coordonnées et informations privées pourront être conservées exclusivement à des fins d'envoi d'e-mails ou de courriers concernant nos activités. Par simple demande écrite par mail, vous pouvez demander que celles-ci soient modifiées ou supprimées. En aucun cas, elles ne seront transmises à un tiers extérieur à notre association.

## 13. Droit à l'image

Dans le cadre de la mission d'encadrement d'animation du Tilt, les participants peuvent être amenés à être photographiés ou filmés pendant les activités. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion ou le rendu de nos activités sur :

- Nos affiches,
- Nos dépliants,
- Notre newsletter,
- Notre promotion des stages sur internet, sur des sites comme "Quefaire", etc.;
- Notre page Facebook et Instagram,
- Nos rapports d'activités, nos dossiers de recherche de dons ou de subsides.



Cela permet à d'autres parents de visualiser le type d'activités réalisées, l'ambiance de nos stages. L'inscription au stage implique que vous autorisez le Tilt (soit l'asbl Odyssea) à utiliser librement les photos et vidéos comportant l'image de votre enfant dans tout type de publication tel qu'énoncé ci-dessus.

Pour ce faire, vous devez cocher la case "oui" pour les photos sur la fiche d'inscription lors de la réservation du stage. Nous vous remercions d'ores et déjà pour cette autorisation.

## 14. Sécurité

- Il se peut que nous organisions un exercice d'évacuation la semaine de stage du participant. Nous préviendrons le premier jour de la semaine lorsque celui-ci sera programmé. Toutefois, nous ne préviendrons pas du jour et de l'heure exacte de ce dernier, afin qu'il se rapproche le plus possible d'un éventuel incident. Nous prévoyons à l'issue de l'exercice un moment d'échange et de débriefing.
- Pour votre information, notre espace est mis aux normes incendie, dispose d'un central de détection et nous formons nos animateurs aux premiers soins et aux procédures d'évacuation. Grâce à des contrats d'entretien et aux formations, nous veillons au soin de ces différents systèmes et à l'encadrement de vos enfants.
- Pour la sécurité de vos enfants et s'assurer qu'ils repartent avec une personne autorisée, nous vous demanderons de présenter le badge (version papier ou numérique) reçu au préalable par mail. Ce badge peut être transféré à un tiers qui viendrait chercher votre enfant.
- En ce qui concerne les activités des stages à proprement dit, nous prévoyons des activités intérieures et extérieures. Etant donné notre pédagogie, nous serons attentifs à poser un cadre sécurisant au participant tout en l'invitant à prendre son autonomie ou à tenter de nouvelles expériences pour lui qui nous semblent formatrices.

## 15. Assurances

- En complément de leur assurance maladie invalidité personnelle, les participants aux stages sont assurés par nos soins contre les risques en responsabilité civile et contre les accidents corporels qui surviendraient dans le cadre du stage.
- Il vous est loisible de souscrire une assurance complémentaire auprès d'un organisme de votre choix.

## 16. Règlement d'ordre intérieur du participant

Voici le règlement d'ordre intérieur tel qu'il doit être présent dans la tête du participant. Lors de la première rencontre, nous interrogeons le groupe sur la manière de se sentir en sécurité. Souvent, les enfants proposent eux-même une série de bonnes idées. Celles décrites ci-dessous sont les limites qui permettent la sécurité des enfants et la qualité de notre travail. Elles soulignent l'écoute et l'attention que nous apportons à chaque enfant.

En cas de non-respect de ces règles, nous nous verrons dans l'obligation d'intervenir auprès de vous, parents, et, selon la situation et dans la persistance, par des sanctions de mise à

l'écart pour certaines activités. Nous restons de toute façon dans le dialogue, selon notamment notre pédagogie.

En venant au Tilt, voici ce que l'enfant sera amené à respecter :

- La charte construite par le groupe,
- Les règles de vie et de sécurité suivantes :
  - Rester avec le groupe et les animateurs,
  - Aller au toilette ou tout autre déplacement dans le bâtiment se fait par 2 participants après avoir demandé l'autorisation à son animateur,
  - Rester dans les espaces du Tilt (intérieur et extérieur),
  - Ecouter les consignes des animateurs,
  - Respecter le temps de parole de chacun,
  - Respecter les autres, soi-même et le matériel
  - Et puis et surtout ... s'amuser, rire, jouer, se reposer, se relaxer, passer un super moment.

## **17. Généralités**

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une des clauses des présentes conditions générales de stage ne peut affecter la validité ou l'applicabilité des autres clauses. En cas d'annulation ou d'inapplicabilité d'une clause des présentes conditions générales, les parties s'engagent à lui substituer de bonne foi une clause à la portée et aux effets similaires.

## **18. Compétence judiciaire – Droit applicable**

Les présentes conditions générales de stage sont régies par le droit belge.

Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation des présentes conditions générales de stage est soumis à la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement judiciaire de Nivelles.